

Webinaires de la SADC à l'intention des fiduciaires professionnels

La SADC aura le plaisir de présenter deux webinaires, au printemps et à l'automne 2025, pour renseigner les fiduciaires professionnels (FP) sur les règles qui les concernent.

En participant à ces webinaires, les FP comprendront mieux ce qu'ils doivent faire pour s'assurer que les dépôts qu'ils détiennent pour leurs clients/bénéficiaires restent bien protégés par la SADC, et ce à quoi ils doivent s'attendre dans le cas rare où la SADC demanderait à recevoir des données. Ces webinaires seront également l'occasion de poser des questions aux représentants de la SADC.

Pour vous inscrire à l'un de ces webinaires ou recevoir des mises à jour à leur sujet, il vous suffit de transmettre à la SADC les renseignements suivants d'ici le **30 avril 2025**, à l'adresse fiduciaires@sadc.ca.

- Prénom et nom de famille de chaque participant
- Le titre de chaque participant
- Courriel au travail
- Nom de l'entité ou de la société (le cas échéant)
- Type d'industrie (par exemple, légale, faillite, Fintech, etc.)

Tous les détails, dont les dates et les heures, seront communiqués aux personnes que vous aurez indiquées. La SADC espère vous y voir en grand nombre.

Veillez noter que la SADC s'engage à protéger vos renseignements. À cette fin, les renseignements fournis ne seront utilisés que pour communiquer avec vous au sujet de ce webinaire ou de futurs webinaires, ou pour partager d'autres informations pertinentes aux fiduciaires professionnels (par exemple, des modifications aux exigences de la SADC, etc.).